

DÉPARTEMENT
FRANCAISE
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX LE DIX-NEUF FEVRIER (19/02/2026)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 13 Février 2026, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS : 22

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, Mme Stéphanie GAYET, Mme Sophie LOPEZ, M. Philippe GARCIA, **Adjoint**,

Mme Danièle SCHATTEL, Mme Pierrette ESQUIEU, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, M. Michel ALBERGUCCI, Mme Reine-Claude ORTALO, M. Philippe LERMINEZ, M. Jean-Christophe THIERS Mme Anne-Marie VOLLARD (DUPONT), M. Frédéric GENRIES, M. Philémon DESSART, M. Ignace VELA, Mme Marie CAVALIE, Mme Estelle HEMMAMI, Mme Nabila CACOUCH, **Conseillers Municipaux**.

ETAIENT REPRESENTES : 11

Mme Any DELCHER (Représentée par Madame Stéphanie GAYET), M. Guy LOURMEDE (Représenté par Monsieur Luc PORTES), **Adjoint**

M. Gabin LOPEZ (Représenté par Madame Sophie LOPEZ), Mme Nicole LAFFINEUR (Représentée par Madame Pierrette ESQUIEU) M. Robert POMAREDE (Représenté par Monsieur Philippe LERMINEZ), Mme Laure POUTEAU (Représentée par Madame Arlette CAZORLA), Mme Jessie COTINET (Représentée par Monsieur Frédéric GENRIES), Mme Laureen LASSERRE (GONZALEZ) (Représentée par Monsieur Jérôme POUGNAND), M. Soufiane ACHCHTOUI (Représenté par Madame Claudine MATALA), M. Jean-Claude LORENZO (Représenté par Madame Estelle HEMMAMI), M. Robert DUPARC (Représenté par Madame Marie CAVALIE), **Conseillers Municipaux**.

Monsieur Jérôme POUGNAND est nommé secrétaire de séance.

FINANCES

05 – 19 février 2026

5. Budget Principal – Ouverture par anticipation de crédits budgétaires pour la section investissement 2026 – Annule et remplace la délibération n°8 du 11 décembre 2025

Rapporteur : Monsieur Luc PORTES

Vu l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il y a lieu d'ouvrir par anticipation des crédits budgétaires pour la section d'investissement, dans l'attente du vote du Budget Primitif 2026, selon le détail ci-après,

Considérant que le montant des dépenses d'investissement (hors remboursement de la dette) inscrit aux Budget Primitif et Décisions Modificatives en 2025 est de 14 749 850,00 € et qu'il est possible d'ouvrir par anticipation des crédits d'investissement à hauteur de 3 687 462,50 € ;

Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante d'ouvrir les crédits suivants :

OUVERTURE ANTICIPEE DE CREDITS 2026

CHAPITRE	Nature	Fonction	Montant	Objet
20	2031	020	10 000,00 €	Etudes décret tertiaire
	2031	213	31 200,00 €	MOE travaux rénovation énergétique Chabrié - Delthil
	2031	515	10 000,00 €	Diagnostic Uvarium
	2031	731	10 000,00 €	Etude ile de Beaucaire
	2031	734	10 000,00 €	Etude Brésidou
	S/T chap. 20 :		71 200,00 €	
21	2121	511	9 500,00 €	Aménagement paysager
	2128	845	50 000,00 €	Travaux Lakanal + Gascogne
	2128	322	7 000,00 €	Vannes stade Carabignac
	21312	213	72 000,00 €	Travaux écoles Chabrié et Delthil
	21314	311	28 000,00 €	Echangeur puit PAC hall de Paris
	21318	551	150 000,00 €	2 Logements marché janvier 2026
	21534	512	2 500,00 €	Continuité du service public
	215731	845	286 000,00 €	Balayeuse + complément polybenne (1 000€)
	2158	020	1 000,00 €	Booster 12/24v pour service méca
	2158	11	40 000,00 €	Caméras vidéosurveillance police municipale
	2158	511	1 000,00 €	Perche élagueuse
	2158	845	1 000,00 €	Taille haie service voirie
	21848	312	4 000,00 €	Bancs cloître
	2181	020	7 200,00 €	Ascenseur urbain
	2188	312	14 300,00 €	Table de changeur médiéval + vitrine stratifiée + maquette ville
	2188	845	6 000,00 €	Socle culture/festivités + panneaux de signalisation
	S/T chap, 21 :		679 500,00 €	
23	2316	312	3 000,00 €	Nettoyage et déplacement tableaux
	238	01	250 000 €	Avances marchés
	S/T chap. 23 :		253 000,00 €	
Total général			1 003 700,00 €	

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A 27 voix pour 5 contres (Mmes CAVALIE, HEMMAMI, MM. DUPARC, LORENZO,
VELA), et 1 abstention (Mmes CACOUCH),

ACCEPTE les ouvertures de crédits proposés,

AUTORISE Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses proposées,

DIT que les crédits seront repris au budget primitif 2026 lors de son adoption.

Pour copie conforme
Moissac, le 20 février 2026

Le Maire,



Romain LOPEZ

Le secrétaire de séance,

Jérôme POUGNAND